

Site Natura 2000

Vallée du Ton et Côte bajocienne de Montquintin à Ruelle

BE34066



Carte d'identité

Superficie	3085,68 ha	Direction du DNF	Arlon
Communes concernées	Meix-devant-Virton, Rouvroy, Virton	Date d'adoption de l'arrêté de désignation	01/12/2016

Description du site

Ce site englobe le massif forestier calcaire de la cuesta bajocienne de Ruelle à Torgny, le versant agricole de celle-ci jusqu'à la vallée de la Vire ainsi que les terrains sur les buttes autour de Montquintin, Couvreur et le bois Là-Haut. Avec la réserve de Torgny, le site est constitué d'une des seules pelouses sur calcaire de Lorraine belge. La présence du petit rhinolophe en forêt s'ajoute à celle du grand rhinolophe, du grand murin et des vespertiliens à oreilles échancrées et de Bechstein. Le massif forestier est occupé par des hêtraies, des érablières de ravins et des aulnaies. Ces habitats accueillent des pics, le loir gris et le torcol. En zone agricole, les habitats majeurs sont les prairies maigres de fauche au sud de Latour, le marais de Dampicourt, site important pour l'hivernage des bécassines, et le bocage autour de Couvreur et Montquintin, habitat de la pie-grièche écorcheur. L'hivernage de la pie-grièche grise reste quant à lui limité. Enfin le martin-pêcheur peut être observé sur les berges du Ton et de la Chiers.

Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures¹ pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont:



Hêtraie à aspérule

Nom de l'habitat (type d'UG)	Surface (ha)
Hêtraies à aspérule (UG 8)	1579,47
Hêtraies calcicoles (UG 8)	245,31
Prairies de fauche de basse et moyenne altitude (UG 2)	85
Hêtraies à luzule (UG 8)	18,84
Chênaies-charmaies (UG 8)	11,02
Forêts alluviales* (UG 7)	9,24
Végétation des eaux courantes (UG 1)	8,78
Prairies humides à végétation haute (UG 2)	6,63
Pelouses calcicoles* (UG 2)	4,95
Forêts de pentes, éboulis ou ravins* (UG 6)	1,30
Sources pétrifiantes* (UG 1)	0,06

* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont:



Grand Rhinolophe

Oiseaux

Alouette lulu
Bécassine des marais
Bécassine sourde
Bondrée apivore
Hirondelle de rivage
Martin-pêcheur d'Europe
Milan noir
Pic cendré
Pic mar

Pic noir

Pie-grièche écorcheur
Pie-grièche grise
Torcol fourmilier

Mammifères

Grand Murin
Grand Rhinolophe
Petit Rhinolophe
Vespertilion à oreilles échancrées

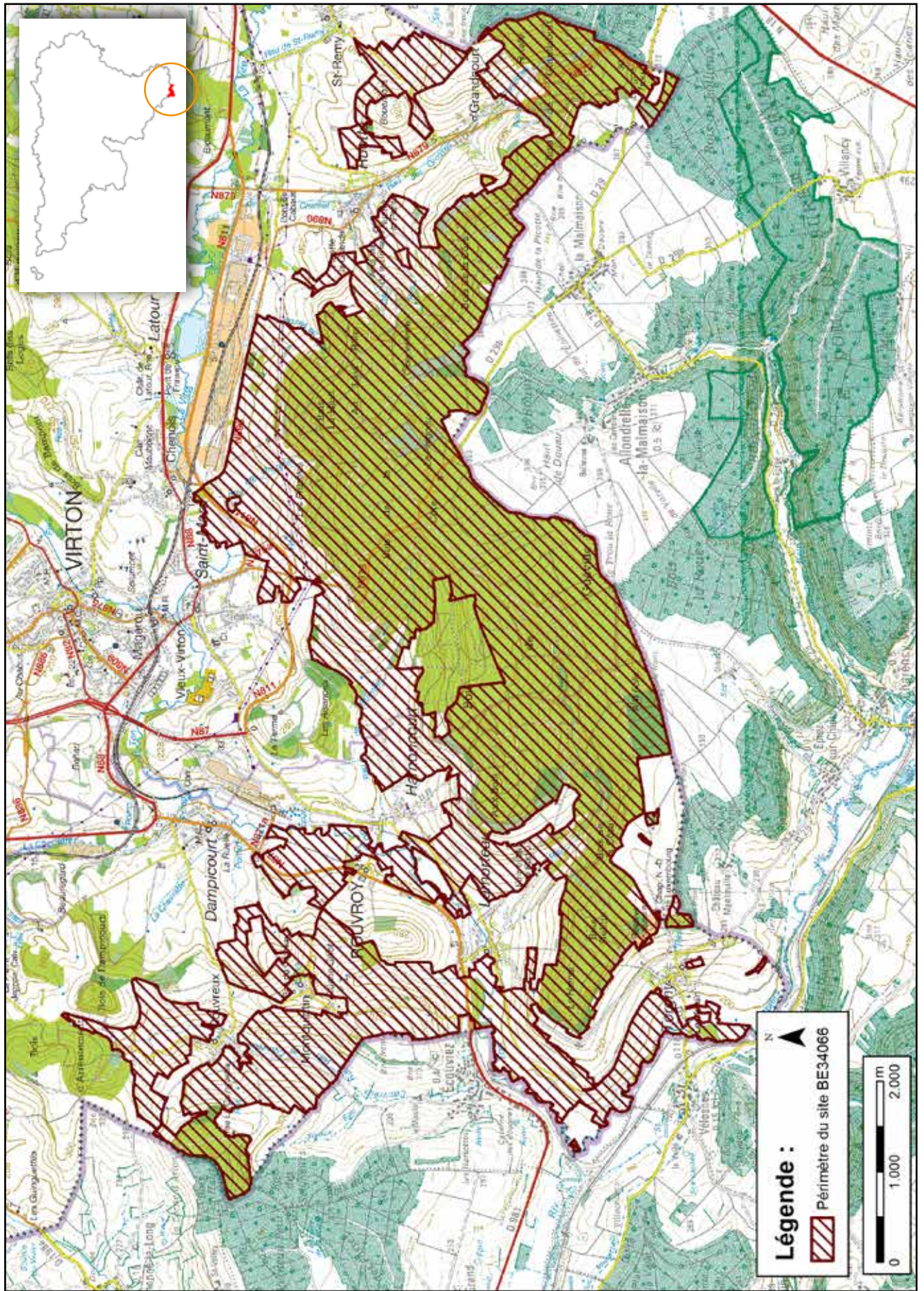
Insectes

Cuivré des marais
Damier de la succise
Ecaille chinée
Lucane cerf-volant

Poissons

Bouvière
Chabot
Lamproie de Planer

¹ Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal



© Institut géographique national - IGN - 1 : 50.000

Vous avez une question sur Natura 2000 ?

Informations générales et conseils de gestion :

• Natagriwal :
www.natagriwal.be (0495 66 09 50)

• Parc Naturel de Gaume :
www.parc-naturel-gaume.be (063 45 71 26)

Informations biologiques et législatives :

<http://biodiversite.wallonie.be>

Informations cartographiques :

<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Informations administratives et réglementaires :

Département de la Nature et des Forêts (DNF) : 081 33 51 64

Avec le soutien de la



Wallonie



NATURA 2000

Fiche réalisée par Natagriwal (version 07/2017)
 Source des données : M.B. du 01/06/2017